



## CENTRE NATIONAL DE FORMATION

---

# FORMATION

## DELEGUE-PRESIDENT DE JURY

---

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la  
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*

## Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports. Son siège social est situé 13 rue Trigrance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

## L'agrément délégué-président de jury

### Prérogatives :

- Avant :
  - ✓ Composer et rassembler le jury
  - ✓ Contrôler la conformité réglementaire de la compétition
  - ✓ Contrôler les installations
- Au départ de la compétition :
  - ✓ Contrôler la conformité des équipes et des tenues
- Pendant :
  - ✓ Contrôler le respect de la réglementation
  - ✓ Contrôler le respect des horaires
  - ✓ Réunir le jury lorsque la situation le demande
  - ✓ Représenter l'institution fédérale
  - ✓ Assurer la sécurité des données de gestion concours et des licences
  - ✓ Contrôler les installations
  - ✓ Superviser le protocole
- Après :
  - ✓ Rédiger les comptes-rendus, rapports et procès-verbal inhérents à la manifestation
  - ✓ Communiquer aux instances officielles l'ensemble des éléments de la manifestation

## Public concerné

La formation s'adresse aux personnes licenciées Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

### Conditions d'entrée en formation

- ➡ Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- ➡ Être licencié à la FFPJP
- ➡ Être titulaire du diplôme antérieur (tronc commun – module citoyenneté et vie fédérale)
- ➡ Être âgé de 18 ans minimum
- ➡ Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- ➡ Être titulaire du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) et fournir une copie.

### Tarifs et modalités de financement

Il n'y a aucun coût pédagogique pour assister à cette formation, elle est totalement gratuite. Une carte et un diplôme seront délivrés en fin de formation.

### Calendrier et volume horaire

3 heures de formation sur une demi-journée.

**Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité régional/départemental**

### Programme de la formation

**Les compétences visées sont :**

- ✓ Être capable de gérer une compétition
- ✓ Être capable de présider un jury et de faire appliquer ses décisions
- ✓ Être capable de rappeler et faire appliquer le règlement administratif et sportif fédéral
- ✓ Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales

**Référentiel :**

| Être capable de présider un jury et de faire appliquer ses décisions |
|----------------------------------------------------------------------|
| Contrôle les équipes et les joueurs                                  |
| Vérifie les licences                                                 |
| Contrôle les installations                                           |
| Contrôle respect des horaires                                        |
| Assure la sécurité des données de gestion concours et des licences   |

| Être capable de présider un jury et de faire appliquer ses décisions              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Compose le jury                                                                   |
| Réuni le jury lorsque la situation le demande                                     |
| Acte les décisions du jury                                                        |
| Rédige les comptes-rendus, rapports et procès-verbal inhérents à la manifestation |

| Être capable de rappeler et faire appliquer le règlement administratif et sportif fédéral |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contrôle le respect de la réglementation                                                  |
| Contrôle la conformité réglementaire de la compétition                                    |
| Contrôle la conformité des équipes et des tenues                                          |

| Être capable de transmettre les informations aux joueurs, officiels et instances fédérales |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Représenter l'institution fédérale                                                         |
| Communiquer aux instances officielles l'ensemble des éléments de la manifestation          |
| Superviser le protocole                                                                    |



## Certification

L'agrément de délégué-président de jury s'obtient par le suivi de l'intégralité de la formation. Ce dispositif de formation fait l'objet d'une attestation de formation, il n'y a pas d'examen de fin de formation.

### VALIDATION :

**Pour valider, les candidats doivent suivre l'intégralité de la formation**

## Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

## Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **15 jours avant la date de la formation.**

## Contacts

**Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)**  
13 Rue Trigrance – 13002 MARSEILLE

### Secrétariat :

Tél : 04 91 14 05 80- [formation@petanque.fr](mailto:formation@petanque.fr)

**Responsable pédagogique :** William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- [william.roux@petanque.fr](mailto:william.roux@petanque.fr)